

Mme Charley, qui a toujours présentée à l'esprit les circonstances du départ de son mari pour Bruxelles, est persuadée que le jeune homme, Charley, fut attiré dans un véritable piège tendu par un étranger, quelque chose qui vint proposer à son mari l'importante affaire qui le conduisit en Belgique et à la mort ensuite.

ETRANGE DISPARITION D'UN EMPLOYÉ A CALAIS
Lundi dernier M. Salcmann Alfred, 52 ans, père de trois enfants, employé à la maison Kent et Young, rue Aubert et agent comptable appointé de la Société de secours mutuels « L'Union » Mutuels Employés et Employées, demeurant 73, rue des Fleurs, quittait son domicile vers 14 heures, pour se rendre à son travail.

Mais il n'y parut point et ne rentra pas non plus chez lui le soir à l'heure habituelle. Depuis lors, on ne l'a pas revu. Le matin de sa disparition, on l'avait aperçu en divers endroits de la ville, notamment au Parc Courain, rue du Cosmoval, et au ver millon, près du Pont de la Citadelle. On se perd en conjectures sur cette disparition.

UN JUGÉ MARIA UN INCULPÉ AVEC SA VICTIME
Un fait curieux, sans précédent sans doute dans les annales de la justice française, s'est produit à Bel-Abbé, au cours d'un procès, qui normalement, aurait dû valoir au coupable une condamnation à la réclusion.

DRAME SANGlant DANS UNE CHAMBRE D'HOTEL
Hier après-midi, vers 14 heures, le commissaire de police de la Porte Saint-Denis à Paris, était avisé que des détonations d'armes à feu avaient été entendues provenant d'une chambre d'hôtel, 41, boulevard de Strasbourg à Paris. Le commissaire se rendit sur les lieux et trouva dans la chambre un homme et une femme, la femme trouvant une balle de revolver. Les deux blessés furent transportés à Lariboisière, où la femme succomba peu après. L'homme s'était fait inscrire sous le nom de Girard Marcilly, âgé de 25 ans, artiste dramatique.

Un obus de gros calibre déposé à la porte d'un avocat de Valenciennes
Vif émoi, mercredi matin, vers 6 h. 30, à Valenciennes, dans le quartier de la rue Capron où se trouvent la Sous-Préfecture et le Palais de Justice.

UNE SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU DROIT DES PAYS FLAMANDS, PICARDS ET WALLONS, VIENT D'ÊTRE CONSTITUÉE A LILLE
Le 15 mars a été constituée à Lille, dans la salle des fêtes de la sous-préfecture, une Société d'histoire du droit des pays flamands, picards et wallons.

LE SYNDICAT DES MARCHANDS FORAINS ATTAQUE DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT L'ARRÊTÉ DU PRÉFET DU NORD CONCERNANT L'EMPLOI DU CHIEN DE TRAIT.

La Pologne à la Foire Internationale de Lille
Cette année, comme les années précédentes, la Pologne participera à la Foire Internationale de Lille et une « Journée Polonoise » aura lieu le lundi de Pâques.

Avis à MM. les Expositants de la Foire Commerciale
Adressez-vous pour vos photographies à la Photographie Industrielle, 23, rue Nationale, à Tourcoing.

Le XXIV^e Concert radiophonique du "Réveil du Nord"

Le XXIV^e concert radiophonique, organisé par notre journal, a été diffusé hier par la station P. R. Z Z Z et par les postes de Lille, et a obtenu un grand succès.

A Genève, les délégations se prononcent contre le projet soviétique de désarmement
Avec des nuances diverses, toutes les délégations au Conseil des Etats-Unis, se prononcent à Genève contre les propositions soviétiques de désarmement.

UNE MANIFESTATION A LILLE EN L'HONNEUR DE M. FERDINAND BUSSION
On nous communique : M. Ferdinand Buission, lauréat du prix Nobel, le grand et le plus grand orateur de la Paix, est allé porter la bonne parole en Allemagne, à Fribourg, en Suisse, où de concert avec un autre grand orateur, M. Albert Einstein, il a prononcé un discours qui a été très applaudi.

La Pologne à la Foire Internationale de Lille
On a découvert sur la route de Chalus à Grammes, de M. Maurice Thomas, un cadavre d'un chien de bicyclette. Le cadre de la machine qu'il montait s'était brisé.

Au Conseil supérieur des Chemins de fer
REMANEMENT ET ABASSEMMENT DE TARIFS DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

ROUBAIX
BUREAUX : 45, rue de la Gare. Téléph. 8-51 - U. O. DE VENTE 78 Grande Rue.

Coquin de Printemps
Le 20 mars, à 80 h. 44, naissait le printemps de 1928. Cet enfant aimable, annonciateur du renouveau, chargé des promesses de toute une année, est arrivé dans un sourire, éclairé, dès le matin du 21, d'un soleil bienfaisant.

COUPS ET BLESSURES
M. Augustin Descommer, 34 ans, rattacheur, demeurant rue des Longues-Haies, 291, passait mercredi entre 10 h. 30 et 11 h. à proximité du boulevard Gambetta et de la place de la Liberté, quand il fut, dit-il, attaqué par un individu qu'il ne connaît pas et qui lui porta des coups à la tête et au cou, lui occasionnant des plaies multiples. Le docteur Bantegny, après l'avoir pansé, l'a fait admettre à l'Hôpital La Fraternelle.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

CHAUSSURES
APRES SON INVENTAIRE
La Maison, 119, rue Archimède, 119 ROUBAIX

COQUIN DE PRINTEMPS
Le 20 mars, à 80 h. 44, naissait le printemps de 1928. Cet enfant aimable, annonciateur du renouveau, chargé des promesses de toute une année, est arrivé dans un sourire, éclairé, dès le matin du 21, d'un soleil bienfaisant.

COUPS ET BLESSURES
M. Augustin Descommer, 34 ans, rattacheur, demeurant rue des Longues-Haies, 291, passait mercredi entre 10 h. 30 et 11 h. à proximité du boulevard Gambetta et de la place de la Liberté, quand il fut, dit-il, attaqué par un individu qu'il ne connaît pas et qui lui porta des coups à la tête et au cou, lui occasionnant des plaies multiples. Le docteur Bantegny, après l'avoir pansé, l'a fait admettre à l'Hôpital La Fraternelle.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

CHAUSSURES
APRES SON INVENTAIRE
La Maison, 119, rue Archimède, 119 ROUBAIX

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

Pour sauver la Reine
Grand roman d'Aventures et d'Amour
PAR Gaston Ch. Richard

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.

LES DETTES A THEMIS
Mercredi matin, vers 7 heures, les agents de la sûreté Dupont et Bouquet ont arrêté le nommé Grassart (Garnier), demeurant au passage du Progrès, en vertu d'un extrait de jugement du Tribunal de Lille, le condamnant à 15 jours de prison pour vol.